

# Scènocéan17

école de théâtre - atelier d'écriture

Saint-Palais-sur-mer

# FICHE D'INSCRIPTION

année scolaire 20 .. / 20 ..

## représentant légal :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

tel : \_\_\_\_\_

adresse mail : \_\_\_\_\_

## élève 1 :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

date de naissance : \_\_\_\_\_

pratique : \_\_\_\_\_ durée hebdomadaire : \_\_\_\_\_

droit d'entrée : \_\_\_\_\_ tarif trimestriel : \_\_\_\_\_

## élève 2 :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

date de naissance : \_\_\_\_\_

pratique : \_\_\_\_\_ durée hebdomadaire : \_\_\_\_\_

droit d'entrée : \_\_\_\_\_ tarif trimestriel : \_\_\_\_\_

## élève 3 :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

date de naissance : \_\_\_\_\_

pratique : \_\_\_\_\_ durée hebdomadaire : \_\_\_\_\_

droit d'entrée : \_\_\_\_\_ tarif trimestriel : \_\_\_\_\_

## élève 4 :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

date de naissance : \_\_\_\_\_

pratique : \_\_\_\_\_ durée hebdomadaire : \_\_\_\_\_

droit d'entrée : \_\_\_\_\_ tarif trimestriel : \_\_\_\_\_

***Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur ainsi que les tarifs de l'école scènocéan17 pour l'année scolaire. Je donne mon accord pour la prise de photographie et vidéo de mon/mes enfant(s).***

*signature du représentant légal :*

fait à : \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

*jours souhaités :* \_\_\_\_\_ *horaires souhaités :* \_\_\_\_\_

# Scènocéan17

Ecole de théâtre – Atelier d'écriture

tel : 06 99 40 46 81

site internet : scenocean17.com

facebook / instagram : scenocean17 - YouTube : scenocean17

## règlement intérieur :

**Article 1 :** L'inscription au cours de théâtre est un engagement pour **l'année scolaire entière**. Il pourra être accepté des désistements pour raisons personnelles, après que le professeur ait été **informé par écrit**.

**Article 2 :** Les élèves doivent s'acquitter d'une participation financière dont le montant est joint au règlement. Tout trimestre commencé est un trimestre dû. Les cotisations seront encaissées par le trésorier, soit en chèque à l'ordre de : scènocéan17, soit par virement, soit en numéraire. Un reçu sera remis contre chaque paiement, chèque et espèce .

**Article 3 :** Les cours seront dispensés au centre culturel Boris Vian, 28, avenue de Verdun à Saint-Palais-sur-mer.

**Article 4 :** L'inscription engage l'élève à assister à tous les cours, à participer aux actions de l'établissement, à respecter la discipline et à se conformer au règlement intérieur.

**Article 5 :** Le professeur est responsable des élèves uniquement pendant les heures de cours. L'école, ni le professeur ne pourra être tenu responsable d'accident ou incident survenu avant ou après les cours, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.

**Article 6 :** Les parents sont responsables des dégradations commises par leurs enfants aux bâtiments, mobiliers , instruments et matériel divers de l'établissement.

## Tarifs des cours Année scolaire 2022/ 2023 :

### **Droit d'inscription :**

	Résident de St Palais/mer	Hors commune
Cotisation individuelle par élève	60 euros	65 euros
Cotisation familiale	90 euros	100 euros

### **Tarifs trimestriels des cours de théâtre :**

	1er élève		2ème élève		3ème élève	
	résidents	Hors commune	Résidents	Hors commune	Résidents	Hors commune
1h30 / semaine	40 euros	45 euros	35 euros	40 euros	30 euros	35 euros
2 h00 / semaine	45 euros	50 euros	40 euros	45 euros	35 euros	40 euros

### **Tarifs trimestriels de l'atelier d'écriture :**

2h00 / semaine	25 euros
----------------	----------

### **Tarifs cours supplémentaire :**

1 h 30 / semaine	100 euros pour l'année
------------------	------------------------

**Pour tous renseignements complémentaires :**  
**06 99 40 46 81**

**[contact@scenocean17.com](mailto:contact@scenocean17.com)**

## Scènocéan17

Ecole de théâtre – Atelier d'écriture

tel : 06 99 40 46 81

site internet : scenocean17.com

*facebook / instagram : scenocean17*

*YouTube : scenocean17*

### Planning des cours de théâtre et atelier d'écriture :

<b>jours</b>	<b>cours</b>	<b>cours</b>	<b>cours</b>	<b>cours</b>
<b>mardi</b>	10h à 12 h cours particuliers	17h à 18h30 enfants		
<b>mercredi</b>	10h à 11h30 enfants	14h à 15h30 enfants  15h30 à 17h ados (collège/lycée)	17h à 19h atelier d'écriture	
<b>jeudi</b>	/	/	/	/
<b>vendredi</b>	10h à 12 h cours particuliers		17h30 à 19h ados (collège)	19h à 21 h ados (lycée)
<b>samedi</b>	10h à 12h (préparation spectacles)	14h à 18h (préparation spectacles)		

## L'éloquence :

*« La parole n'a pas été donnée à l'homme, il l'a prise »*

affirmait Louis Aragon

### qu'est-ce que l'éloquence ?

C'est l'art de savoir convaincre par le langage parlé, mais également celui du corps, du geste.

### Pourquoi un cours d'éloquence ?

Pour :

- apprendre à respirer
- apprendre à poser sa voix
- apprendre la confiance en soi
- être écouté
- savoir prendre la parole en privé comme en public
- convaincre

### Pour qui ? Tout le monde...

les collégiens et lycéens, pour leurs oraux et épreuves futures

les adultes dans leur milieu professionnel, en quête d'emploi ou de changement d'emploi...

### Programme en 7 points principaux :

- 1 - Casser les blocages
- 2 - oser l'estrade
- 3 - déclencher le fait d'oser prendre la parole
- 4 - le pouvoir de la parole
- 5 - les émotions au service de la parole
- 6 - de la parole aux gestes
- 7 - prendre la parole en toute confiance